



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-50712>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 26-50712

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Grand Chalon

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 24710058900099

Ville : Chalon-sur-Saône cedex

Code postal : 71106

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 71

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Identifiant interne de la consultation : MAPA26MA12L6

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Commande Publique

Adresse mail du contact : service.marches@chalonsursaone.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 385905175

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Lettre de candidature (DC1) et Déclaration du candidat (DC2) ou attestation DUME (Document unique de marché européen). - Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire et du ou des jugements prévoyant la mise en place d'un plan de redressement de l'entreprise,
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Liste des moyens humains et matériels du candidat. Classe d'effectif (référentiel Quaibat) EFF2 - Liste des références inférieures à 5 ans portant sur des prestations similaires, indiquant le montant, la

date et le destinataire public ou privé. - Pour le lot 6 : qualifications suivant référentiel Qualibat ou équivalent : 3211 : Etanchéité en matériaux bitumineux en feuilles, 3271 : Tôle d'acier nervurée (TAN) avec étanchéité

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 23/06/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Rénovation de l'Espace Nautique du Grand Chalon - lot 6 : couverture bacs acier - étanchéité

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Rénovation de l'Espace Nautique du Grand Chalon - lot 6 : couverture bacs acier - étanchéité. Le marché global est décomposé en 18 lots. Le présent avis ne concerne que le lot 6 et fait suite à une première procédure (avis n°26-266698 envoyé pour publication au BOAMP le 13/03/2026) sans suite pour cause d'infructuosité en l'absence de candidatures et d'offres déposés dans les délais prescrits. - Marché passé selon la procédure adaptée en application des articles L2123-1-3° et R.2123- 1-2° et du code de la commande publique. - En application des dispositions de l'article L2112-2 du code de la commande publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique - Le marché débute à compter de sa notification et se termine à la fin du délai de garantie de parfait achèvement. Le délai d'exécution du marché est de 16 mois dont 2 mois de période de préparation de chantier. - Les variantes sont autorisées. Les modalités de leur présentation sont indiquées dans les documents de la consultation. Il n'y a pas de prestation supplémentaire à valoriser. - Il sera appliqué sur les sommes dues à titre d'acompte, une retenue de garantie de 5 % (3 % si le titulaire du marché est une petite ou moyenne entreprise mentionnée à l'article R2151-13 du code de la commande publique). Cette retenue pourra être remplacée par une garantie à première demande. En cas de versement d'une avance, celle-ci ne pourra être versée qu'après la constitution, par le titulaire, d'une garantie à première demande couvrant la totalité de l'avance.

Lieu principal d'exécution du marché : Espace nautique - 40 rue d'Amsterdam - 71100 Chalon-sur-Saône

Durée du marché (en mois) : 16

Valeur estimée (H.T.) : 703560 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des lieux est obligatoire. Les dates de visite sont indiquées dans le règlement de la consultation. Les candidats devront contacter Madame NELLE – Chargée de Projet - noemie.nelle@chalonsursaone.fr, pour indiquer leur présence et la date souhaitée.

Autres informations complémentaires : - Les candidats qui ont déjà visité le site à l'occasion de la première procédure, ne sont pas obligés de réaliser une nouvelle visite. En revanche, le certificat de visite délivré lors de la première consultation devra être joint au dossier offre. - Les offres seront transmises OBLIGATOIREMENT de façon dématérialisée, sur la plateforme <https://marches.ternum-bfc.fr> - Paiement sur fonds propres et par subventions sollicitées auprès de l'Etat (DSIL) et la Région BFC. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. - Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'assas - BP 61616 - 21016 - Dijon

Cedex Tel : +33 380739100 / courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> - Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel conformément aux articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel conformément aux articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-7 et suivants du Code de Justice Administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le 31^{ème} jour suivant la publicité de l'avis attribution. Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04/2014 (n°358994) dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation. - Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1. Valeur technique : 60% - appréciée au regard des sous et sous-sous-critères suivants : 1.1: Moyens humains et matériels : 20 % - 1.1.1 : Pertinence des moyens humains mis en place dans le cadre des travaux d'exécution : 60% - - 1.1.2 : Pertinence de l'organisation fonctionnelle des services et des personnes mobilisés spécifiquement pour l'opération affectés à la gestion administrative et aux études d'exécution : 20% - 1.1.3 : Pertinence des moyens matériels affectés dans le cadre des études et des travaux d'exécution : 20% 1.2 : Analyse technique et méthodologique : 30 % - 1.2.1 : Pertinence des produits et équipements proposés jugée sur la base des fiches techniques demandées : 35% - 1.2.2 : Pertinence des procédés méthodologiques envisagés : 35% - 1.2.3 : Adéquation de l'analyse du site et des attentes du projet : 30% 1.3 : Maitrise et optimisation des délais : 30 % - 1.3.1 : Pertinence et adéquation de l'analyse des plannings dans les différentes phases et selon les tâches et effectifs proposés : 70% - 1.3.2 : Pertinence des moyens mis en oeuvre pour la gestion des retards : 30% 1.4 : Note environnementale : 20 % - 1.4.1 : Pertinence des mesures mises en oeuvre pour le traitement des déchets : 50% - 1.4.2 : Pertinence des mesures mises en oeuvre pour garantir le chantier à faibles nuisances : 50% 2. Prix : 40%

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/05/2026